

TIELLE^{MC} NON ADHÉSIF – Traitement des plaies

JUIN 2017

Marque de commerce : Tielle non adhésif

Dénomination commune : Pansement absorbant – mousse hydrophile seule ou en association

Fabricant : KCI

Forme : Pansement

Teneurs : Surface active de 100 cm² à 200 cm² et de 201 cm² à 500 cm²

Avis d'inscription à la Liste du RGAM – Médicament d'exception et à la Liste Établissements

RECOMMANDATION

En tenant compte de l'ensemble des critères prévus par la loi, l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) recommande au ministre d'inscrire à la section des médicaments d'exception de la liste des médicaments du régime général et sur la *Liste des médicaments – Établissements*, les pansements suivants :

- Tielle non adhésif (10 cm x 10 cm – 100 cm²)
- Tielle non adhésif (15 cm x 15 cm – 225 cm²)
- Tielle non adhésif (17,5 cm x 17,5 cm – 306 cm²)

Pour l'inscription sur la liste du régime général, leurs indications reconnues seraient les mêmes que celles des pansements inscrits sous la dénomination commune suivante : Pansement absorbant – mousse hydrophile seule ou en association.

Évaluation

DESCRIPTION DU MÉDICAMENT

Tielle^{MC} non adhésif est une gamme de pansements absorbants, non bordés, constitués d'une mousse hydrophile, d'une couche absorbante non tissée ainsi que d'un film de polyuréthane perméable à l'air. Leur usage serait recommandé principalement pour le traitement des plaies faiblement à fortement exsudatives. Un de ces pansements est inscrit sur les listes des médicaments, soit celui dont les dimensions sont 21 cm x 22 cm – 462 cm². Y figurent également plusieurs autres gammes de pansements de mousse hydrophile seule ou en association. Il s'agit de la première évaluation par l'INESSS des trois nouvelles dimensions du pansement Tielle^{MC} non adhésif.

Notez que les informations caviardées sont des renseignements fournis par le fabricant et jugés confidentiels. Conséquemment, nous ne pouvons les publier en raison des restrictions prévues par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1).

BREF HISTORIQUE

Juin 2016 Pansement Tielle^{MC} non adhésif (21 cm x 22 cm – 462 cm²) : [Avis d'inscription à la Liste du RGAM - Médicament d'exception et à la Liste Établissements](#)
Pansement Tielle^{MC} non adhésif (5 cm x 5 cm – 25 cm²) : [Avis de refus d'inscription à la Liste du RGAM - Médicament d'exception et à la Liste Établissements](#)

VALEUR THÉRAPEUTIQUE

Lors des précédentes évaluations, l'INESSS avait reconnu la valeur thérapeutique des pansements Tielle^{MC} non adhésif. Les motifs à l'appui de cette opinion reposaient principalement sur leur similarité avec les pansements Tielle^{MC} déjà inscrits dont la valeur thérapeutique avait été démontrée. Ensuite, l'absence de bordure adhésive a été jugée pertinente pour la prise en charge de certaines plaies. Cependant, en l'absence d'étude comparative entre les pansements Tielle^{MC} non adhésif et des pansements absorbants de mousse hydrophile, seule ou en association, l'INESSS n'a pas été mesure de conférer des bénéfices cliniques additionnels aux pansements Tielle^{MC} non adhésif.

JUSTESSE DU PRIX ET RAPPORT ENTRE LE COÛT ET L'EFFICACITÉ

L'évaluation économique des pansements visés repose sur la comparaison de leur coût par cm² de surface active avec la médiane ou la moyenne des coûts par cm² de surface active des comparateurs précités. Ceux-ci sont inscrits sur la *Liste des médicaments* d'octobre 2016 et les dimensions de leur surface active s'apparentent à celles des pansements à l'étude. Cette évaluation est présentée dans le tableau suivant.

Comparaison des coûts des pansements Tielle^{MC} non adhésif avec ceux des pansements absorbants – mousse hydrophile seule ou en association

Tielle ^{MC} non adhésif		Pansements absorbants – mousse hydrophile seule ou en association		
Surface active	Coût par cm ² de surface active ^a	Surface active	Coût par cm ² de surface active ^a	
			Moyenne	Médiane
10 cm x 10 cm – 100 cm ²	0,0395 \$	100 cm ² à 200 cm ²	0,0386 \$	0,0395 \$
15 cm x 15 cm – 225 cm ²	0,0379 \$	201 cm ² à 500 cm ²	0,0349 \$	0,0379 \$
17,5 cm x 17,5 cm – 306 cm ²	0,0358 \$	201 cm ² à 500 cm ²	0,0349 \$	0,0379 \$

a Le coût est calculé à partir des prix de vente garantis des comparateurs tirés de la *Liste des médicaments* d'octobre 2016 ou de celui soumis par le fabricant.

Le coût par cm² de surface active de chacun des pansements à l'étude est inférieur ou égal à la moyenne ou à la médiane des coûts par cm² de surface active de leurs comparateurs. Ainsi, les trois nouveaux pansements satisfont aux critères économique et pharmacoéconomique.

Notez que les informations caviardées sont des renseignements fournis par le fabricant et jugés confidentiels. Conséquemment, nous ne pouvons les publier en raison des restrictions prévues par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1).

CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ DE LA POPULATION ET SUR LES AUTRES COMPOSANTES DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX ET CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES (ÉCONOMIE DE LA SANTÉ, OBJET DU RÉGIME GÉNÉRAL, CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES)

Compte tenu que les résultats de la comparaison des coûts précitée sont en faveur des trois nouveaux pansements, leur inscription pourrait générer de faibles économies au budget de la RAMQ.

CONCLUSION SUR L'ENSEMBLE DES CRITÈRES PRÉVUS À LA LOI

Les membres du Comité scientifique de l'évaluation des médicaments aux fins d'inscription sont d'avis d'inscrire à la section des médicaments d'exception de la *Liste des médicaments* du régime général et sur la *Liste des médicaments – Établissements* les pansements Tielle^{MC} non adhésif dont les dimensions sont les suivantes : 10 cm x 10 cm – 100 cm², 15 cm x 15 cm – 225 cm² et 17,5 cm x 17,5 cm – 306 cm². Ils ont considéré les éléments suivants pour formuler leur recommandation :

- La valeur thérapeutique de la gamme des pansements Tielle^{MC} non adhésif a déjà été reconnue, mais de façon non incrémentale par rapport à celle de ses comparateurs appartenant à la catégorie des pansements absorbants – mousse hydrophile seule ou en association.
- Le coût par cm² de surface active des trois nouveaux pansements est inférieur ou égal à la moyenne ou à la médiane de ceux de leurs comparateurs.
- De faibles économies seraient possibles à la suite de l'inscription de ces pansements.

La recommandation des membres figure au début de cet avis et elle constitue la position de l'INESSS.

Note : Des références, publiées ou non publiées, ont été consultées.

Notez que les informations caviardées sont des renseignements fournis par le fabricant et jugés confidentiels. Conséquemment, nous ne pouvons les publier en raison des restrictions prévues par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1).